

# Scolastique, médecine et université

## *Scholastics, medicine and university*

**S. Louryan**

Laboratoire d'Anatomie, de Biomécanique et d'Organogénèse, Faculté de Médecine, U.L.B.

### RESUME

*Les premières universités européennes ont été fondées au XII<sup>ème</sup> siècle. L'enseignement était basé sur la scolastique, dont les procédures étaient la lectio, la quaestio, la disputatio et la quaestio disputata de quolibet. Dans la présente synthèse, nous analysons les procédures scolastiques, et présentons trois questions d'ordre médical.*

*Rev Med Brux 2008 ; 29 : 211-5*

### ABSTRACT

*The first european universities were founded during the 12<sup>th</sup> century. Teaching was based upon the scholastic method, which includes the lectio, the quaestio, the disputatio, and the quaestio disputata de quolibet. In this contribution, we summarize the scholastic procedures and present three medical questions.*

*Rev Med Brux 2008 ; 29 : 211-5*

*Key words : universities, middle age, scholastics, medicine*

### INTRODUCTION

Si les débuts de la médecine à base " scientifique ", sous les efforts de Vésale, Harvey et d'autres encore, ont souvent, et à juste raison, rendu caducs les concepts hérités de la médecine médiévale, celle-ci est souvent montrée de manière caricaturale, et érigée en contre-exemple de la connaissance rationnelle, par ceux qui méconnaissent l'historicité du processus de maturation du savoir. Elle est même l'objet de franche moquerie dans des œuvres littéraires à très large diffusion, comme dans la comédie " Le Malade Imaginaire ", de Molière. Or, la forme même de cette connaissance, et de sa transmission par la méthode scolastique, est intimement liée au fonctionnement de l'université médiévale, qu'inspirent des principes hérités d'Aristote. Cette période ne fut pas " l'âge des ténèbres " évoqué par les positivistes avec un frisson rétrospectif, mais une période d'intense bouillonnement intellectuel. La renaissance du XVI<sup>ème</sup> siècle ne put apparaître que grâce aux renaissances qui la précédèrent : la triple renaissance de l'époque carolingienne, et celle du XII<sup>ème</sup> siècle, qui vit l'apogée de la vie intellectuelle des universités médiévales. La contribution qui va suivre va s'attacher à décrire brièvement la naissance des universités médiévales, le mode d'exercice intellectuel qui s'y opérait, et la manière dont il s'appliquait aux questions d'ordre médical.

### PROLEGOMENES : LES ECOLES CAROLINGIENNES

La naissance des universités s'enracine sur les écoles abbatiales fondées à l'époque carolingienne, qui connut trois renaissances intellectuelles successives et proches dans le temps. La première est contemporaine des règnes de Pépin le Bref et de son fils Charlemagne, à la fin du VII<sup>ème</sup> siècle, et est marquée par le nom d'Alcuin, précepteur de l'empereur. La deuxième renaissance se déroula au IX<sup>ème</sup> siècle, sous l'influence des descendants de Charlemagne. Elle vit l'éclosion de multiples écoles abbatiales, dont une des plus remarquables est celle de Saint-Gall (Suisse), célèbre par sa bibliothèque<sup>1,2</sup>. Durant cette époque, on retranscrit nombre de manuscrits en latin, et les différents centres d'études se les échangent avec avidité.

La troisième renaissance se déroule du IX<sup>ème</sup> au XI<sup>ème</sup> siècle, après le rétablissement de l'empire par Otton I<sup>er</sup>. Les écoles se réorganisent, tout en demeurant dans l'esprit carolingien. Vers l'an mille apparaît un goût pour les sciences, notamment chez Gerbert (futur pape Sylvestre II) et Abbon, abbé de Fleury. Cependant, au XI<sup>ème</sup> siècle survient une crise des écoles. Un rigorisme chrétien, hostile à la redécouverte des grands classiques de l'antiquité, prompt à dénoncer des hérésies nouvelles, aboutit à une " reprise en main ". Les monastères n'organisent plus d'écoles pour les enfants.

## LA RENAISSANCE DU XII<sup>ÈME</sup> SIÈCLE ET LA NAISSANCE DES UNIVERSITÉS

Deux facteurs ont contribué à créer un climat favorable à la transformation de la vie scolaire au XII<sup>ème</sup> siècle : la multiplication des traductions et l'essor urbain<sup>3</sup>. En 1179, le Concile de Latran III fit obligation aux écolâtres (" maîtres d'école ") d'accorder librement la *licencia docendi* à qui le demande, pourvu qu'ils fussent trouvés aptes. On notera que la science était considérée comme un don de Dieu, et qu'elle ne pouvait se vendre sous peine de simonie (*turpis quaestus*, ou profit honteux, Saint Bernard de Clairvaux).

Les écoles se multiplient donc à nouveau. Le dialecticien Pierre Abélard, objet de censures lancées à son encontre par l'écolâtre de Notre-Dame de Paris, s'établit sur la rive gauche, sur la montagne Sainte-Geneviève, où se multiplièrent les écoles<sup>3,4</sup>. C'est sur ces écoles, mais aussi sur la coexistence de nombreuses " nationalités " que naquit l'Université de Paris, qui se plaça sous la dépendance de l'Église. La



Figure : La Faculté de Médecine de Montpellier (document de l'auteur).

première association de maîtres naquit vers 1170-1180, et une charte fut octroyée en 1200 par Philippe-Auguste. L'école de médecine ouvrit ses portes après 1150. L'Université de Bologne naquit au XI<sup>ème</sup> siècle de la fusion d'écoles notariales. Elle se constitua comme association d'étudiants (au contraire de Paris, qui fut une association de maîtres) au XIII<sup>ème</sup> siècle. De nombreuses universités " spontanées " naquirent ensuite, telle Oxford vers 1208-1209<sup>5</sup>, ou encore l'École de Médecine de Montpellier (figure), qui bénéficia de l'aide de la seigneurie des Guilhem puis des Rois de Majorque. En 1181, en effet, Guilhem III accorda la liberté d'enseigner à tout médecin désireux d'ouvrir une école à Montpellier. D'autres universités apparurent par migration (ou essaimage) : Cambridge (1208, à partir d'Oxford), Angers (1117, à partir de Paris), Orléans (1306, à partir de Paris), Padoue (1222, à partir de Bologne). D'autres, enfin, furent établies par le Pape ou l'Empereur : Naples (1224), Toulouse (1229). Les fondations d'universités furent nombreuses au XV<sup>ème</sup> siècle, dont Louvain en 1425.

Le terme *universitas* désigne initialement toute espèce de *societas* ou de *consortium*. On reconnaît donc par exemple une *universitas studii*, une *universitas magistrorum et scholarium parisiensis*. C'est donc une sorte de corporation, et il est vain de voir dans la genèse de ce terme une quelconque " universalité ", comme se plaisent souvent à le faire certains universitaires d'aujourd'hui prompts à réinventer l'étymologie au profit de leurs idées. Il n'en demeure pas moins que les étudiants et les professeurs médiévaux étaient souvent des itinérants, et que de nombreuses " nationalités " se coudoyaient et parfois s'affrontaient plus ou moins violemment. La culture universitaire était pétrie de conservation et de tradition, ce qui n'excluait pas la " fermentation " <sup>6</sup>.

### ENSEIGNEMENT ET SCOLASTIQUE

La scolastique ou scholastique peut être définie comme suit : " le savoir tel qu'il se constitue à l'intérieur de l'École, selon les rituels et les liturgies de la communauté des doctes " <sup>6</sup>. C'est une " forme vivante de la pensée et de l'expression ".

L'application de la méthode scolastique repose sur un plan hiérarchique de la connaissance, qui inclut, dans l'ordre ascendant, les arts libéraux, la philosophie et la théologie<sup>3,4,6-9</sup>.

Les arts libéraux comprennent le *trivium* (Alcuin) ou *artes triviales, sermonicales, ou rationales* : grammaire, rhétorique et dialectique, ainsi que le *quadrivium* (Boèce) ou *artes quadriviales, reales, physica, mathematica*, formé quant à lui de l'arithmétique, de la géométrie, de l'astronomie et de la musique.

Il s'y ajoutait les autres sciences : alchimie, médecine, histoire (ou annales), droit (canonique, romain, féodal).

Les méthodes de la scolastique sont la *lectio*, la *quaestio*, la *disputatio*, et la *quaestio disputata de quolibet*, ou *quodlibet*.

### La *lectio*

Elle est composée de trois “ épaisseurs ” : la *littera* (explication des phrases), le *sensus* (analyse des significations) et la *sententia* (dégagement de la pensée profonde). La pratique des arts libéraux y constitue des “ degrés ” qui doivent conduire l’esprit “ *ad culmina sanctorum scripturarum* ”, c’est-à-dire au sommet de la compréhension des écrits “ saints ”.

### La *quaestio*

Elle nécessite la dialectique pour sortir de l’alternative offerte par deux interprétations dissemblables. Elle intervient lorsqu’on a conscience d’une dissonance, d’un problème d’interprétation. L’intellectuel se doit de trancher la question, de participer à la recherche de la vérité. Le maître doit être capable de s’incorporer activement à la tradition en y ajoutant son propre effort dans l’intelligence de la Foi, et en mettant en éveil l’esprit de l’étudiant. Née au XII<sup>ème</sup> siècle, la *quaestio* repose sur quatre éléments : le texte, une dissonance d’opinion sur son sens, la méthode dialectique, et enfin le maître lui-même. L’introduction de la *logica nova* (qui comporte les topiques, les analytiques, les raisonnements sophistiques) a réorganisé la *quaestio* en y introduisant deux éléments-clés : la **position du problème** (avec les thèses en conflit) et sa **solution**, transformant ainsi une *quaestio informis* en une *quaestio formata*.

### La *disputatio*

Il s’agit d’une méthode socratique basée sur un échange de vues entre maître et élèves. Elle apparaît aussi au XII<sup>ème</sup> siècle avec l’introduction de la *logica nova*.

Elle est “ une forme régulière d’enseignement, d’apprentissage et de recherche, présidée par le maître, caractérisée par une méthode dialectique qui consiste à apporter et à examiner des arguments de raison et d’autorité qui s’opposent autour d’un problème théorique ou pratique et qui sont fournis par les participants, et où le maître doit parvenir à une solution doctrinale par un acte de détermination qui le confirme sans sa fonction magistrale ”<sup>7</sup>.

Le P. Mandonnet, cité par J. Le Goff<sup>4</sup> donne de cet exercice la description suivante : “ Quand un maître disputait, toutes les leçons données dans la matinée par les autres maîtres et les bacheliers de la faculté cessaient, seul le maître qui tenait sa dispute faisait une courte leçon pour permettre aux assistants d’arriver ; puis la dispute commençait. Elle occupait une partie plus ou moins considérable de la matinée. Tous les bacheliers de la faculté et les étudiants du maître qui disputait devaient assister à l’exercice. Les autres maîtres et étudiants, semble-t-il, étaient libres ; mais il

n’est pas douteux qu’ils s’y rendaient plus ou moins nombreux selon la réputation du maître et l’objet de la discussion. Le clergé parisien ainsi que les prélats et autres personnalités ecclésiastiques de passage dans la capitale fréquentaient volontiers ces joutes qui passionnaient les esprits. La dispute était le tournoi des clercs.

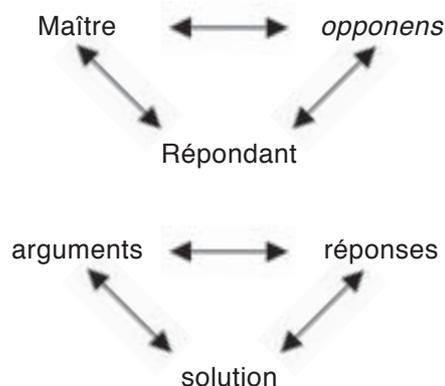
La question à disputer était fixée, à l’avance, par le maître qui devait soutenir la dispute. Elle était annoncée, ainsi que le jour fixé, dans les autres écoles de la faculté...

La dispute se tenait sous la direction du maître ; mais ce n’est pas lui, à proprement parler, qui disputait. C’était son bachelier qui assumait l’office de répondant et commençait ainsi son apprentissage de ces exercices. Les objections étaient présentées, d’ordinaire, dans des sens divers, d’abord par les maîtres présents, puis par les bacheliers, et finalement, s’il y avait lieu, par les étudiants. Le bachelier répondait aux arguments proposés et, quand il était nécessaire, le maître lui prêtait son concours. Telle était, sommairement, la physionomie d’une dispute ordinaire ; mais ce n’en était là que la première partie, bien que la principale et la plus mouvementée.

Les objections proposées et résolues, au cours de la dispute, sans ordre préétabli, présentaient finalement une matière doctrinale assez désordonnée, moins semblable cependant aux débris d’un champ de bataille qu’aux matériaux semi-ouvrés d’un chantier de construction. C’est pourquoi à cette séance d’élaboration en succédait une seconde, qui portait le nom de détermination magistrale ”.

La *disputatio ordinaria* se tenait tous les samedis, ou tous les quinze jours ; les maîtres s’en dispensaient volontiers. L’exercice finit par prendre un tour très ternaire et dialectique lorsqu’apparut le répondant.

Celui-ci trouve une solution préliminaire au problème, avant que le maître n’apporte une solution définitive. On se trouve donc confronté à un double “ triplet ” :



L’importance de l’exercice était telle que le diplôme accordé par l’université s’intitulait désormais “ *Licencia docendi, praedicandi et disputandi* ”.

En Faculté de Médecine, la dispute était un acte propre du maître<sup>7</sup>.

## Le *quodlibet* ou dispute quodlibétique

Verger compare cet exercice à une conférence de presse<sup>3</sup>. Deux fois l'an, les maîtres proposaient une séance où n'importe quelle question pouvait être posée par n'importe qui dans l'assistance. Cité par Le Goff<sup>4</sup>, Mgr Glorieux décrit ainsi l'exercice : " La séance commence vers l'heure de tierce peut-être, ou de sexte ; d'assez bon matin, en tous cas, car elle risque de se prolonger longtemps. Ce qui la caractérise, en effet, c'est son allure capricieuse, impromptue, et l'incertitude qui plane sur elle. Séance de dispute, d'argumentation comme tant d'autres ; mais qui offre ce trait spécial que l'initiative échappe au maître pour passer aux assistants. Dans les disputes ordinaires, le maître a annoncé à l'avance les sujets dont on s'occuperait, il y a réfléchi et les a préparés. Dans la dispute quodlibétique, n'importe qui peut soulever n'importe quel problème. Et c'est, pour le maître qui reçoit, le grand danger. Les questions ou les objections peuvent venir de tous côtés, hostiles ou curieuses, ou malignes, peu importe. On peut l'interroger de bonne foi, pour connaître son opinion ; mais on peut essayer de le mettre en contradiction avec lui-même, ou l'obliger à se prononcer sur des sujets brûlants qu'il préférerait ne jamais aborder ".

Les études se concluaient par la cérémonie d'octroi du doctorat qui se déroulait à Bologne en deux étapes<sup>4</sup> : l'*examen privatum* et l'*examen publicus* (*conventus, conventus publicus, doctoratus*), qui donnait lieu à une cérémonie très ritualisée, suivie de banquet, de tournoi, de cadeaux réciproques. Nos procédures actuelles en ont gardé le schéma (sans le tournoi, quoique...)

## L'ENSEIGNEMENT MEDICAL ET SES QUESTIONS

Au moyen âge, avant le développement des facultés, la médecine faisait l'objet d'un enseignement monastique ; les bibliothèques possèdent un grand nombre de manuscrits médiévaux, comportant des traductions de Galien, d'Hippocrate, de Dioscoride, ou de Celse<sup>1</sup>. A la fin du XI<sup>ème</sup> siècle naît l'école de Salerne, en Italie du Sud. Au XII<sup>ème</sup> siècle naît l'école de Montpellier, sous l'influence probable de médecins juifs d'Espagne ou de Narbonne. L'enseignement de Montpellier est tenu en grande suspicion par les maîtres du Nord, particulièrement ceux de Paris, qui lui reprochent ses influences juive et arabe. Nous reproduisons ci-après quelques exemples de questions médicales<sup>7</sup>.

Question d'origine salernitaine : " Pourquoi les enfants, aussitôt après la naissance, ne possèdent-ils pas la plénitude de leurs fonctions comme (celles) de marcher, de parler, de se tenir debout, de se tenir assis, de se conserver eux-mêmes (en bon état) et autres fonctions du même ordre, tandis que les animaux dénués de raison ont ces capacités et pourtant ils n'ont pas une constitution bien équilibrée comme en ont les corps humains ?

Réponse : Ceci se produit parce que les enfants se

nourrissent de sang menstruel, qui ne peut être évacué aussi vite qu'il convient.

Objection : Un enfant ne peut-il pas naître avec une complexion tout à fait équilibrée et au même âge ?

Résolution : Bien qu'un tel enfant naisse d'un sperme des mieux constitués et qu'il soit alimenté d'un nutriment des mieux dosés, néanmoins coulant de l'endroit même de sa conception, une surabondance de flux menstruels est en contact avec lui et il contracte quelque faiblesse non par nature mais par accident ".

Dans un commentaire de l'ouvrage *De Animalibus*, d'Aristote, on trouve sous la plume d'Albert le Grand : " Il est demandé plus loin à propos de l'urine si elle est un corps simple ou bien un mixte. Et je suis d'avis qu'elle soit mixte. Parce que n'importe quelle partie d'un corps mixte est mixte.

Opposition : Tout corps mixte a la capacité d'alimenter mais l'urine n'a pas cette capacité, selon les médecins. A cet opposant, il me faut dire que dans l'urine, il est donné de considérer deux éléments : l'un qui est humide et qui dégage cette humidité (hors) des membres et l'autre qui est en partie la résolution de la nourriture et qui est mêlé à l'urine. J'affirme maintenant que, en considération du premier, (l'urine) peut être un corps simple mais qu'en raison du second, elle est un corps mixte.

Et par cette distinction-là, j'ai confondu un médecin de Cologne (que je ne nommerai pas), qui affirmait que l'urine est simplement un corps simple ".

La question suivante nous vient de Montpellier : il s'agit d'une *determinatio* de Gérard de Solo : " On demandait si le souffle se trouve dans les artères, les veines ou les nerfs substantiellement, ou bien n'est-il que dans les veines et les nerfs potentiellement ?

Et 1° je suis d'avis qu'il ne se trouve pas dans les artères substantiellement,

2° surtout du fait que le souffle se trouve dans les nerfs substantiellement,

3° surtout du fait que le souffle se trouve substantiellement principalement dans les veines.

1° Il me paraît que le souffle ne se trouve pas dans les nerfs substantiellement sauf dans les deux nerfs optiques, mais seulement dans les artères...

2° J'affirme qu'il se trouve en eux potentiellement.... ".

Il serait aussi facile qu'inutile de commenter la distance qui sépare les réponses apportées des connaissances médicales actuelles. Même les questions peuvent paraître oiseuses à des yeux contemporains, voire même dépourvues totalement de sens. Les concepts abordés ne recouvrent pas des entités physiques qui entrent dans le champ de scientifique moderne ; ils remontent à Aristote, et les réponses apportées, comme en théologie, ne proviennent pas d'expérimentations nouvelles, mais de la lecture des " classiques " du genre, comme Hippocrate, Galien ou d'autres moins connus. Il est cependant intéressant d'observer la manière dialectique de répondre aux questions, et de noter la façon dont la médecine était enseignée au moyen âge, comme

l'étaient du reste les autres disciplines. La scolastique correspond à un mode de pensée médiéval, fortement teinté de logique aristotélicienne et de dialectique. C'est un exercice intellectuel mettant en jeu l'habileté oratoire, la logique, mais aussi la connaissance des "classiques", et aussi celle des réponses antérieures aux questions similaires. L'art juridique contemporain, avec l'usage de la jurisprudence, les plaidoiries, est nettement influencé par cet exercice.

## DU XIII<sup>ÈME</sup> SIECLE A LA FIN DU MOYEN AGE

Le XIII<sup>ème</sup> siècle vit l'université agitée par d'assez nombreux conflits. Les XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles connurent une efflorescence de créations de nouvelles universités, mais en même temps, la scolastique s'essouffle, emprunte une voie sans issue. Les nouveaux humanistes prennent plaisir à railler la scolastique, les cérémonies très ritualisées d'octroi du doctorat, le langage universitaire. La recherche scientifique se développe progressivement, parfois loin des universités (dans les académies, à la *Royal Society*...), lesquelles connaîtront de grands bouleversements au XVIII<sup>ème</sup> siècle, après de nombreuses années de torpeur. Toutefois, dans le domaine médical, certains centres s'ouvrirent plus précocement à la démarche expérimentale, tels Montpellier, ou Padoue<sup>10</sup>. Ceci, cependant, est une autre histoire, qui dépasse l'objectif du présent texte.

## EN GUISE DE CONCLUSION

Comme l'analyse Gusdorf<sup>6</sup>, "la scolastique résume l'esprit de la culture médiévale, si on la considère, en son sens large, comme le système des hommes, des pensées et des institutions qui finit par trouver son cadre approprié dans le microcosme universitaire". Le Goff<sup>4</sup> ajoute même : "Rien de moins obscurantiste que la scolastique pour qui la raison s'achève en intelligence, dont les éclairs se parfent en lumière". Le problème est que la méthode s'exerçait sur des concepts antiques, largement aristotéliciens, et qui n'avaient pas été vérifiés par une expérimentation adéquate : les temps n'étaient pas venus. Les plus grands esprits de l'époque ne s'y étaient pas trompés : Bernard de Chartres écrivait : "Nous sommes des nains juchés sur des épaules de géants. Ainsi nous voyons davantage et plus loin qu'eux". Et Thomas d'Aquin d'ajouter : "Il faut recevoir les opinions des anciens, quelles qu'elles soient. Cela est doublement utile. Nous accepterons pour notre profit ce qu'ils ont

dit de bien et nous nous garderons de ce qu'ils ont mal exposé"<sup>3</sup>. Ce sage conseil nous paraît parfaitement applicable à l'étude de la méthode scolastique appliquée aux concepts médicaux, qui doit s'inscrire de plein droit dans l'histoire de la médecine.

## Remerciements

L'auteur remercie chaleureusement Mme C. Rasse pour les traductions des questions médicales à partir du latin médiéval.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Riche P, Verger J : Des nains sur des épaules de géants. Maîtres et élèves au moyen âge. Paris, Tallandier, 2006
2. de Laubier G, Bosser J : Bibliothèques du monde. Paris, La Martinière, 2003
3. Verger J : Les universités du moyen âge. Paris, Presses Universitaires de France, 1973
4. Le Goff J : Les intellectuels au moyen âge. 2<sup>ème</sup> édition. Paris, Seuil, 1985
5. Morris J : Oxford. Paris, Gallimard, 1965
6. Gusdorf G : Les origines des sciences humaines. Paris, Payot, 1967
7. Bazan BC, Fransen G, Wippel JW, Jacquart D : Les questions disputées et les questions quodlibétiques dans les facultés de théologie, de droit et de médecine. Turnhout, Brepols, 1985
8. Paré G, Brunet A, Tremblay P : La renaissance du XII<sup>ème</sup> siècle. Les écoles et l'enseignement. Paris, Vrin, 1933
9. De Wulf M : Histoire de la philosophie médiévale. Tome premier : des origines jusqu'à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle. Paris, Vrin, 1934
10. Boustani F : La circulation du sang. Entre Orient et Occident, l'histoire d'une découverte. Paris, Rey, 2007

### Correspondance et tirés à part :

S. LOURYAN  
Laboratoire d'Anatomie, de Biomécanique et  
d'Organogenèse  
Faculté de Médecine U.L.B.  
Route de Lennik 808 CP 619  
1070 Bruxelles  
E-mail : Slouryan@ulb.ac.be

Travail reçu le 26 décembre 2007 ; accepté dans sa version définitive le 31 mars 2008.